26. Cas de force majeure

La banque Gavet-Dagioz était une de ces dernières banques familiales du Dauphiné et de Savoie. Profondément insérée dans le tissu des PME et de l'artisanat locaux, elle bravait les grosses banques internationales car celles-ci ne parvenaient pas à se libérer du climat de défiance qui s'imposait dès qu'il était question de prêter cent sous pour un projet commercial risqué, ce qui aurait dû être un pléonasme.

C'est sur cette frilosité des grandes banques que Gavet-Dagioz prospérait.

Toutefois, cette gestion de père de famille ne laissait pas de chagriner le nouveau Directeur, successeur de Roch Gavet-Dagioz, récemment décédé, le jeune et arrogant François-Marie Gavet-Dagioz qui avait terminé ses études aux States, dans la banque Lehman-Brothers, symbole de probité et d'efficacité bancaire, ce qui était censé en boucher un coin à tous les cadres qu'il avait hérités avec l'établissement.

Une de ses premières initiatives avait donc été de moderniser les locaux et en particulier la salle des coffres dans laquelle, il faut l'avouer, on pouvait entrer comme dans un moulin.

Celle-ci serait maintenant gardée par une énorme porte à piston dont l'ouverture serait commandée par une clef biométrique car François-Marie Gavet-Dagioz avait un tel goût des clefs biométriques qu'il en avait installées partout jusqu'à la porte des chiottes et je vous laisse deviner de quelle clef il fallait se servir et comment il fallait montrer patte blanche pour pouvoir aller faire station devant le mur en faïence.

Mais en ce qui concerne l'ouverture de la porte de la salle des coffres, la clef biométrique qu'il entendait installer serait moins triviale. Il faudrait un petit moment pour en venir à bout. En effet, deux cadres de la banque, choisis aléatoirement chaque matin, devraient présenter tour à tour au scanner biométrique, son œil droit,

sa main gauche, son œil gauche et sa main droite. Quand ils en auraient fini, si le client n'avait pas changé de banque, les deux cadres biométriques s'en retourneraient se calmer dans leur bureau respectif.

La conception de cette super clef de sécurité avait été confiée à l'informaticien de la banque, un geek autodidacte sorti du rang, dont la qualité la plus appréciée était que sa formation n'avait pas coûté un sou à la banque qui l'employait.

Sa seconde qualité résidait dans le fait que le seul salaire dont il se contentait était de pouvoir vivre dans son bureau à longueur d'année. Il y vivait comme dans un bunker, y ayant entreposé de quoi survivre à la prochaine guerre nucléaire.

La troisième qualité du personnage était sa loyauté totale envers le règlement. Ses collaborateurs, qui d'ailleurs n'avaient la plupart du temps avec lui qu'un contact téléphonique, méjugeaient cette qualité et pensaient qu'il n'était que borné et têtu.

Quant à la clinique psychiatrique d'où il était parti pour n'y plus remettre les pieds, lors d'une permission frauduleusement acquise, les psychiatres de cet établissement l'avaient classé dans le pavillon des chtarbés sévères.

En plus de ces trois qualités, on se devait de lui reconnaître cette singularité qui le poussait parfois à un degré d'exaltation dont on ne s'était encore jamais demandé jusqu'où elle pouvait aller.

Le jour arriva enfin où on allait inaugurer la nouvelle salle des coffres. Pour l'occasion, Monsieur le Directeur François-Marie Gavet-Dagioz, avait invité Monsieur le préfet et Madame, Monsieur le Sous-préfet et Madame, Madame la Maire et Monsieur, les Président des Chambres Consulaires et Mesdames, enfin, tout ce qui comptait dans la Sous-Préfecture.

Tout ce monde se trouvait dans le hall moquetté de la banque et portaient des toasts au champagne avec des rires de gorges et des exclamations enchantées. Quant aux habitants de la Sous-préfecture qui n'avaient pas été invités, ils étaient restés cachés chez eux pour faire croire qu'ils l'avaient été.

Le directeur capta enfin l'attention de l'assistance bourdonnante en dévoilant le système de sécurité biométrique que l'autre fou avait développé et installé. Les deux cadres choisis aléatoirement par l'ordinateur se livrèrent à leur danse rituelle. Mon œil gauche, ta main droite, ton œil droit, ma main gauche etc...

Dans le silence que l'autorité du directeur avait réussi à imposer à l'impatience des spectateurs, la porte blindée de la salle des coffres finit par s'ouvrir avec un chuintement de piston et s'immobilisa dans un hoquet. Les applaudissements crépitèrent autour du directeur qui salua modestement.

François-Marie Gavet-Dagioz pénétra dans la salle des coffres suivi du préfet, du Sous-préfet et Mesdames et d'une traînée d'huiles, de grosses légumes et de cadres qui ne voulaient pas être perdus de vue dans ces circonstances extraordinaires, attendu qu'on y avait dressé un buffet.

Devant la salle des coffres, un petit groupe s'était formé qui n'avait rien à foutre des ronds de jambe. Il y avait là le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui n'avait plus rien à gagner des pince-fesses de cet ordre, attendu qu'il exécutait son dernier mandat.

Cependant, encore intéressé par les nouvelles technologies, il s'était entouré de quelques cadres de moindre importance qui n'avaient été conviés à la cérémonie que pour faire nombre.

Avec eux, il examinait le scanner biométrique. Et ton œil et le mien et ma main et la tienne tant et si bien qu'une manœuvre malencontreuse détermina un sourd bruit de succion et que la porte blindée se referma avec le même chuintement qui avait procédé à son ouverture. Dans la salle des coffres, on se congratulait et rien n'indiqua qu'on se rendit compte de quoi que ce fut.

- Comment on rouvre ? demanda le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Comme la première fois ! Il suffit de refaire la danse du scalp !

- Eh bien, allez-y!
- C'est que... L'un des deux cadres qui a ouvert la porte est entré avec Monsieur le Directeur. Il faut qu'ils soient ou tous les deux dedans, ou tous les deux dehors ! Sinon, ça ne marche pas !
- Il n'y a pas un autre moyen, en cas de force majeure?

Oui, il y avait un autre moyen, à condition que l'informaticien ne soit pas dans le coffre. On se précipita à son bureau dont il fallait se faire ouvrir la porte en téléphonant sur le circuit interne car celleci était fermée au biométrique et plus infranchissable que celle de la salle des coffres.

- Oui c'est!
- Monsieur Duc, des Prêts Immobiliers!
- C'est pour quoi !

C'était un peu dur à expliquer au téléphone, alors Monsieur Duc des Prêts Immobiliers demanda à l'autre abruti de lui ouvrir.

- C'est pour quoi ?
- C'est pour un cas de force majeure! Nous avons besoin que vous ouvriez la porte de la salle des coffres!
- Vous l'avez ouverte ce matin!
- Oui, mais on l'a refermée!
- Eh bien, rouvrez-la!
- Impossible, on l'a mal refermée!
- Comment est-ce arrivé ?
- On a un peu tripoté le scanner!
- Alors il faut réinitialiser le système en entrant la clef du jour. Ce n'est que si ça ne marche pas, et sur l'ordre écrit de Monsieur Gavet-Dagioz que je vous permettrai d'utiliser le code de sécurité!
- On ne peut pas, un des cadres clef est à l'intérieur!
- Il est interdit aux cadres clefs de pénétrer seuls dans la salle des coffres!
- Oui mais il y est entré! Avec Monsieur le Directeur et le préfet!
- Monsieur le Directeur a laissé entrer la clef ? C'est impossible : il aurait violé son propre règlement !
- C'est ça le cas de force majeure!

Attendez un moment, je vérifie mes Consignes Générales.

L'informaticien reposa le combiné sur le bureau et on entendit un grand remue-ménage de classeurs consultés.

Enfin, il reprit l'antenne:

- Bon, voilà! il se gratta la gorge, comment croyez-vous qu'un malfaisant pourrait se faire ouvrir la porte de la salle des coffres?
- La question n'est pas là!
- Tatatata... Il procéderait comme vous le faites, tout simplement! C'est écrit là, chapitre XXXIII, alinéa 13, petit a : " attendu que tout membre du personnel, cadre ou membre de l'équipe directoriale est tenu d'observer rigoureusement le règlement sous peine de se faire sacquer fissa, une non-observation du règlement n'est pas recevable comme cas de force majeur ". Plus loin, chapitre LXVII, alinéa 43 : "définition du cas de force majeure. Petit a : Extériorité de l'événement ". D'après ce que vous prétendez, le directeur serait entré de son plein gré dans la salle des coffres avec une des clefs et non à la suite d'un événement extérieur à sa volonté. Même si cela était. ce dont je doute fort, le cas de force majeure ne serait pas caractérisé. Je poursuis, "petit b : Imprévisibilité de l'événement". En l'espèce l'inauguration de la salle des coffres, était prévue de longue date. Le directeur avait toute latitude pour prendre les mesures appropriées pour éviter un préjudice. Ne pas l'avoir fait peutêtre considéré comme une faute ou la préméditation d'un acte délictueux. En l'occurrence, Monsieur Truc...
- Duc!
- Monsieur Duc, c'est vous qui êtes en train de préparer un mauvais coup avec cette fable de mauvais goût incriminant Monsieur le Directeur!
- Ecoutez-moi, bon sang!
- Je n'ai pas fini! "Petit c, Irrésistibilité de l'événement". Il est vrai que celui-ci est insurmontable et que ni le temps ni une procédure autre que l'ouverture avec le code de sécurité ne pourrait y remédier. Mais ce qui est irrésistible, Monsieur Cuque...
- Duc!

C'est ce que j'ai dit, ce qui est irrésistible c'est le sérieux que vous mettez à me jouer cette comédie pour tester mes capacités à respecter le règlement. Ce n'est pas aujourd'hui que vous m'aurez, Monsieur Suc, et je suis certain que vous serez viré avant moi! Terminé!

Monsieur Duc tournait en rond en s'arrachant les cheveux. Il devait avoir compris que la situation était pire qu'il ne l'imaginait cinq minutes avant et qu'il était inutile d'attendre le lendemain pour utiliser un nouveau code, comme il avait certainement espéré le faire en désespoir de cause, puisqu'on ne pouvait rien entreprendre avant d'avoir entré à nouveau le code du jour. En espérant que les prochains cadres clefs seraient tous deux dehors.

Ce n'était pas la peine de tirer des pinces à ce foutu informaticien, ni même d'essayer de le soudoyer, pour lui faire cracher son sésame. Ce type n'était pas comme tout le monde.

Quant à forcer la porte de son bureau, ce serait aussi impossible que d'ouvrir celle de la salle des coffres. Il ne restait plus qu'à recourir à l'armée! Il devrait téléphoner au plus vite au préfet... lequel était dans la salle des coffres, pas de chance!

Il faut admettre que même un individu normal, c'est-à-dire pas un chtarbé comme l'informaticien, mais un individu normal ne croirait jamais à cette histoire et penserait être, au mieux, objet d'un canular, au pire, victime d'une escroquerie.

La seule solution, avant que la noble assemblée enfermée dans la salle des coffres ne soit à court de champagne, était d'organiser un casse avec des professionnels!

On n'eut pas à chercher loin. Le vieux qu'on avait embauché par protection pour faire les photocopies, mis au courant de la situation tragique comme tout le personnel, se révéla être un malfrat infiltré, préparant tranquillement son modeste mauvais coup, en père peinard.

Il affirma être en mesure d'ouvrir la salle des coffres, pourvu qu'on lui fournît le matériel nécessaire, à savoir cinq millions d'euros versés sur un compte off-shore. C'est tout ce dont il avait besoin. On fit comme il avait demandé mais on ne le quitta pas de l'œil évidemment.

Le vieux s'approcha du scanner biométrique, scanna son œil droit, sa main gauche, son œil gauche et sa main droite devant un Monsieur Duc effondré qui devait déjà regretter ses cinq millions d'euros et un petit personnel qui ricanait en faisant une simulation d'égorgement à l'intention du responsable des Prêts Immobiliers!

Il faut admettre que si telle était la méthode du casseur pour forcer ce coffre inviolable, il avait besoin d'un sacré updating, le spécialiste!

En effet, la porte ne s'ouvrit pas. Vous croyez qu'il prit l'air inquiet, le vieux ? Pas du tout ! Il recommença ses simagrées en sif-flotant comme s'il n'avait fait qu'une simple faute de frappe.

Debout derrière lui, désespéré, Monsieur Duc s'était pris la tête dans les mains comme le gars qui réfléchit dans son avion en piqué. Il fit un pas vers le vieux sans doute pour arrêter la mascarade mais n'en eut pas le temps. Il y eut un chuintement et la porte s'ouvrit.

– La plupart du temps, ce truc s'ouvre dès qu'on lui fait la grosse voix. Mais parfois il marche, allez savoir pourquoi. C'est ça qui est ennuyeux, on ne peut pas être sûr de réussir du premier coup.

Évidemment Monsieur Duc fut saqué quand on s'aperçut du trou dans les comptes. On ne voulut rien entendre de ses raisons car personne ne s'était aperçu de rien, le champagne n'ayant cessé de péter dans la salle des coffres.

Le vieux malfrat le lui avait prédit :

 Ils vont chercher un bouc émissaire. Ça sera vous ! Et vous serez voué à faire des photocopies toute votre vie !

Il avait eu raison, ce vieux chnoque. Aussi Monsieur Duc des Prêts Immobiliers dût se féliciter de l'avoir écouté en se virant lui aussi cinq millions d'euros sur un compte numéroté aux Îles Caïman. Le geek chtarbé lui-même l'aurait reconnu : c'était un cas de force majeure !